



**COMPAGNIE
CHARGEURS
INVEST**

Assemblée Générale Mixte 2026

30 avril 2026

Avertissement

Cette présentation peut contenir des déclarations de nature prévisionnelle concernant l'activité, les résultats et la situation financière de Compagnie Chargeurs Invest.

Ces anticipations s'appuient sur des hypothèses qui semblent raisonnables à ce stade mais sont dépendantes de facteurs exogènes et d'aléas, tels que l'évolution :

- de la conjoncture économique,
- du contexte géopolitique,
- des cours des matières premières et de l'énergie,
- de la crise sanitaire dans l'ensemble des géographies du Groupe,
- des parités monétaires,
- des réglementations,
- de la demande dans les grands marchés du Groupe,
- de lancements de nouveaux produits par la concurrence.

Les cibles de performance et les objectifs estimés sont soumis à ces aléas et communiqués à titre indicatif.

Du fait de ces incertitudes, Compagnie Chargeurs Invest ne peut être tenue responsable pour d'éventuels écarts par rapport à ses anticipations actuelles qui seraient liés à la survenance d'événements nouveaux ou d'évolutions non prévisibles.

Les facteurs de risques pouvant influencer de façon significative les résultats économiques et financiers de Compagnie Chargeurs Invest sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel déposé chaque année à l'AMF.

Lorsque cette présentation cite des informations ou des statistiques provenant d'une source externe, il ne doit pas être interprété que le Groupe approuve ou considère ces informations ou statistiques comme exactes.



Offre *bespoke*, flagship store
de Swaine à New Bond Street,
Londres, UK

SOMMAIRE

- 1 REVUE STRATÉGIQUE
- 2 REVUE DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS
- 3 REVUE PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE
- 4 RSE
- 5 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 6 QUESTIONS & RÉPONSES
- 7 ORDRE DU JOUR
- 8 PROJETS DE RÉOLUTIONS



Projet de Museum Studio, *Milken Center for Advancing the American Dream, USA*

1

Revue stratégique

Michaël Fribourg
Président – Directeur Général

La cession de Novacel offre à Compagnie Chargeurs Invest une nouvelle cohérence stratégique et patrimoniale

Une cohérence stratégique

Pour le métier

Une opportunité de renforcer le rôle de consolidateur mondial de Novacel dans ses marchés, en s'adossant à KPS Capital Partners, partenaire réputé disposant d'une très forte solidité industrielle et financière

Pour le Groupe

Une lisibilité renforcée avec des métiers portés par l'avenir de l'économie émotionnelle

Pour les actionnaires

Une plus grande visibilité sur la récurrence et la prévisibilité des revenus et profits

Une cohérence patrimoniale

Cristallisation de valeur

Produit de cession de 230 M€⁽¹⁾ en numéraire et une **plus-value de cession de c.50 M€⁽²⁾** illustrant la capacité à incuber et valoriser des leaders mondiaux

Profil d'activité plus résilient

Evolution vers un modèle d'activités moins cyclique et moins consommateur de ressources (CAPEX et BFR)

Flexibilité financière renforcée

Génération de ressources financières significatives et accroissement de la flexibilité pour soutenir les futurs développements

Participation à la création de valeur future

Réinvestissement minoritaire dans le nouveau Novacel pour accompagner et profiter de la création de valeur future

Rotation active du portefeuille d'actifs

Une stratégie disciplinée d'arbitrage visant à optimiser la valorisation et l'allocation du capital

Versement d'un dividende exceptionnel de **1,5 € / titre⁽³⁾**



⁽¹⁾ Avant réinvestissement minoritaire dans le nouveau Novacel

⁽²⁾ Plus-value estimée dans les comptes consolidés et établie sur la base des hypothèses et informations actuellement disponibles, à périmètre et conditions comparables. Elle est communiquée à titre purement indicatif et ne constitue ni un engagement ni une garantie de performance future. Les résultats définitifs pourront différer sensiblement à l'issue de la réalisation effective de la cession de Novacel.

⁽³⁾ Sous réserve de l'accord des organes de gouvernance du Groupe

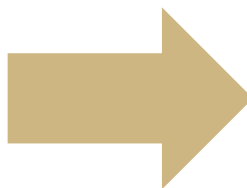
Un profil financier profondément enrichi post cession de Novacel

La cession de Novacel
sera achevée
au cours du S1 2026



NOVACEL

Cession du contrôle majoritaire



Un profil financier 2026
post cession de Novacel⁽¹⁾ bénéficiant
d'une grande flexibilité financière

- ✓ Une **dette nette très significativement réduite** et inférieure à 80 M€
 - Très forte réduction des frais financiers
- ✓ **Renforcement des liquidités disponibles** de l'ordre de 200 M€
- ✓ Un **ratio de gearing** (dette nette/capitaux propres) attendu inférieur à **0,3x**
- ✓ Un **ratio de levier** (dette nette/EBITDA) attendu inférieur à **2,0x**

Une rotation du portefeuille qui matérialise la mutation du profil de croissance de Compagnie Chargeurs Invest



Une stratégie active de valorisation du portefeuille

Une **création de valeur** par la **transformation stratégique** et **opérationnelle** des actifs

Un **arbitrage discipliné** du portefeuille dans une **logique de long terme** afin de **maximiser et extérioriser la création de valeur**



Un profil de leaders moins cyclique

Des actifs **non répliquables** stratégiquement positionnés dans **l'économie et l'intelligence émotionnelle**, portés par des **tendances structurelles durables** et offrant un **profil de revenus et de croissance prévisible**



Une capacité financière de développement significativement renforcée

Un **bilan significativement renforcé** après la cession de Novacel

Une **forte capacité de redéploiement**

En support de sa mutation, Chargeurs fait le choix de donner la priorité à sa stratégie de valorisation patrimoniale, libérant d'importantes marges de manœuvre pour l'avenir

Une priorité donnée à la stratégie de valorisation patrimoniale

- Une **stratégie** qui vise à **donner une forte solidité et liquidité au bilan**
- Un **pilotage tactique des investissements opérationnels** permettant **d'optimiser plus rapidement le retour sur investissements des nouveaux métiers**, post cession de Novacel
- Un aboutissement de la cession de Novacel et un achèvement des investissements dans les nouveaux métiers qui vont permettre d'obtenir un **double gain** :
 - ✓ Un **renforcement du bilan et une progression des capitaux propres**
 - ✓ Une **amélioration du profil de rentabilité future**

Un actif net réévalué confirmé par le prix de cession de Novacel et efficacement protégé dans un environnement macroéconomique volatil

585 M€, soit 24,2 €/action

ACTIF NET RÉÉVALUÉ ⁽¹⁾

CULTURE & EDUCATION

Au service de la transmission et de l'innovation culturelle



MODE & SAVOIR-FAIRE

Au cœur de l'excellence créative et de l'artisanat d'exception

CHARGEURS PCC FASHION TECHNOLOGIES

SENFA CILANDER Textile innovation since 1673

CHARGEURS NATIVA LUXURY FIBRES PRODIGES ETIERS

CAMBRIDGE SACHEL ENGLAND

SWAINE ALTESSE LONDON STUDIO

PARTICIPATIONS ET REDEPLOIEMENT



Participation minoritaire dans le nouveau Novacel



Forte capacité de redéploiement

Aujourd'hui, un portefeuille d'actifs et de marques à très forts *héritages*, offrant un potentiel stratégique élevé et de fortes barrières à l'entrée

UN PORTEFEUILLE UNIQUE D'ACTIFS DE PRESTIGE

Cilander



1677

Herbert Johnson



1856

Rayne



1885

Bertero



1907

D&P



1949

1750



Swaine

1875



Altesse Studio

1903



Lainière de Picardie

1928



Skira

1955



Beau Cèdre Institute

Fort de son recentrage, Chargeurs dévoile sa nouvelle signature stratégique : « Architect of Rarity »

UNE NOUVELLE SIGNATURE STRATÉGIQUE « ARCHITECT OF RARITY »

Notre vision et notre ambition à l'heure de la nouvelle révolution de l'IA

Concentrer l'allocation de nos ressources dans des activités « valeurs refuges »

Des activités insubstituables par la technologie et qui se distinguent par une rareté patrimoniale, matérielle, technologique, culturelle ou émotionnelle

Notre différence

Un portefeuille d'actifs axés sur une rareté et une désirabilité forte

Rareté
culturelle



Rareté des
savoir-faire



Rareté
créative



Rareté
technologique



Notre mission

Compagnie Chargeurs Invest, sous la signature « Architect of Rarity », est un **groupe mixte, opérateur et financier**, dédié à la **maximisation de la valeur actionnariale** par la **détention et le développement opérationnel d'actifs critiques insubstituables** – culturels, technologiques et expérientiels – positionnés **sur le marché exclusif de l'intelligence émotionnelle** et de la réappropriation de soi.

En 2025, Chargeurs s'est mis en ordre de marche pour tirer parti d'un nouveau contexte économique et géostratégique



Bataille des droits de douane



Guerre des changes



Risque géopolitique

NOVACEL

Adaptation par l'amélioration de la productivité et des hausses de prix grâce à son fort *pricing power*

CHARGEURS PCC

Activités mode

Adaptation à la nouvelle géographie des droits de douane avec une réorganisation des flux logistiques mondiaux ouvrant de nouvelles opportunités en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale

MUSEUM STUDIO

Activité de Museum Studio protégée de la volatilité grâce à son très solide carnet de commandes

PERSONAL GOODS

Dynamique des trois maisons de Personal Goods portée par des positionnements uniques et différenciants

Porté par la visibilité sur la cession de Novacel, Chargeurs a achevé en 2025 son cycle d'investissement de transformation stratégique

CULTURE & ÉDUCATION



Museum Studio

Poursuite du build-up pour accélérer la croissance

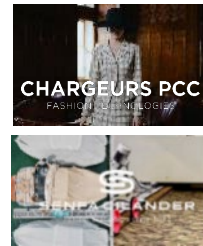
- Renforcement du portefeuille d'actifs culturels à fort potentiel avec l'acquisition de Lord Cultural Resources, de l'Institut Beau Cèdre, le lancement de Skira Education Systems et l'acquisition en cours de Chaplin's World

MODE & SAVOIR-FAIRE

Chargeurs PCC

Activités Mode & Activités Textiles Techniques

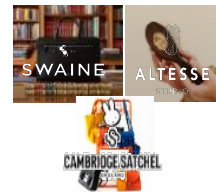
Adaptation, transformation et réorganisation



- Achèvement de la rationalisation de l'outil industriel
- Transformation et réorganisation de Senfa Cilander avec de forts investissements menés dans les marchés porteurs de la défense, la mobilité et l'*outdoor* pour amplifier la croissance

Personal Goods

Poursuite de l'expansion des trois maisons



- Achèvement de la refondation des marques BtoC
- Ouverture de nouveaux points de vente, développement de nouvelles collections pour accélérer la croissance des trois marques

MATÉRIAUX INNOVANTS



Novacel

Accélération de la croissance future

- Investissements structurants pour la réorganisation des sites industriels américains
- Frais centraux engagés pour la cession de Novacel à un partenaire industriel et financier de premier plan

c. 15 M€ d'investissements opérationnels structurants réalisés en 2025



Le Groupe a fait le choix de porter significativement ses investissements en P&L pour en être libéré à l'avenir

Des performances 2025 préservées malgré la bataille des droits de douane, l'accélération des investissements et l'évolution défavorable des parités de change

713,4 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES

Stabilité du chiffre d'affaires hors effet de change, en dépit de l'attentisme des clients de Chargeurs PCC face à la bataille des droits de douane et dans un contexte de parité de change défavorable

Poursuite des bonnes dynamiques de **Museum Studio**, **Personal Goods** et **Novacel**

52,3 M€

EBITDA

EBITDA impacté par :

- l'**attentisme des clients de Chargeurs PCC** pour un montant de **c.6 M€** et,
- les investissements opérationnels structurants réalisés pour la **transformation et réorganisation des activités Textiles Techniques** et des frais liés au **recentrage du portefeuille d'actifs** pour un montant total de **c.5 M€**

43,7 M€

FLUX DE TRÉSORERIE
OPÉRATIONNELS
générés par les métiers

Flux de trésorerie maintenus à un niveau très solide, grâce à une **gestion rigoureuse du BFR**, et malgré les investissements opérationnels structurants réalisés

2026 : Une année charnière de monétisation et de métamorphose

2015-2025

La cession de Novacel parachève la mutation stratégique du Groupe, menée avec discipline et agilité

- **10 ans de transformation stratégique** ayant forgé un portefeuille d'**actifs non répliquables disposant d'importantes barrières à l'entrée**
- Grâce à la visibilité sur la cession de Novacel, **réalisation en 2025 des investissements** pour **achever le cycle de déploiement** soutenant la mutation du Groupe
- **Création de valeur cristallisée** par la cession de Novacel à une valorisation attractive, combinée à un réinvestissement financier
- **Une capacité de résilience prouvée** à travers les cycles économiques

2026

Compagnie Chargeurs Invest est désormais en position d'obtenir le retour sur investissement de sa profonde métamorphose

- Un **portefeuille d'actifs et de marques uniques** positionnés au cœur de l'intelligence émotionnelle
- Un profil de croissance de l'**EBITDA plus élevée et moins cyclique**
- Un **retour sur capitaux employés plus élevé** grâce aux investissements réalisés et à des métiers à plus faible intensité capitalistique
- Une **génération de cash plus prévisible**
- Une **capacité de redéploiement renforcée** grâce à un endettement très significativement réduit

Ambition 2030 : capitaliser sur le potentiel stratégique des métiers en portefeuille et sur une forte flexibilité financière

Perspectives 2030

Actif net réévalué

> 1 Md€

Un **modèle actif de rotation** du portefeuille, permettant d'équilibrer pour Compagnie Chargeurs Invest son **rôle hybride d'investisseur** ou **co-investisseur** et celui **d'opérateur-développeur**

Volonté de **réduire significativement la décote** de holding grâce à une **politique active de valorisation**



2

Revue du portefeuille d'actifs

Jérôme Angin
Directeur Financier Groupe

Culture & Education



Projet de Museum Studio, Hong Kong History Museum

Nouveau siège international de Museum Studio à Paris pour accompagner son expansion et son développement

Museum Studio s'installe au 9 rue Kepler à Paris dans un lieu unique réunissant l'ensemble de ses expertises

- Un **hub stratégique pour la croissance internationale** : conception et pilotage des projets muséaux et culturels d'envergure mondiale en Europe, Asie, Moyen-Orient et États-Unis
- La **création d'un pôle européen de création**, regroupant les équipes françaises et européennes
- Un **écosystème intégré regroupant l'ensemble des entités françaises** : Museum Studio, Skira France et GPI
- Un **actif stratégique au cœur de l'intelligence émotionnelle**, renforçant la capacité de création, d'innovation et de conquête commerciale



Trois nouvelles acquisitions pour continuer à renforcer les savoir-faire, les géographies et les offres de Museum Studio

Lord Cultural Resources

Prise de participation majoritaire



University of Michigan Museum of Natural History



Louvre Abu Dhabi, Saadiyat Island



Centre Culturel et Touristique du Vin de Bordeaux



Thailand Creative and Design Center

Leader mondial en planification culturelle, avec 5 bureaux à travers le monde : Toronto, New York, Los Angeles, Madrid, Mumbai

Institut Beau Cèdre

Création d'un institut de formation pour les managers de musée



Un lieu unique pour créer un institut de formation pour les futurs dirigeants de musée, avec le développement d'un programme de formation diplômant

Chaplin's World

Acquisition en cours du seul musée au monde dédié à Charlie Chaplin



Un lieu culturel unique de portée internationale, avec une expérience immersive exceptionnelle entièrement consacrée à Charlie Chaplin

&

Un portefeuille d'actifs culturels à fort potentiel de valorisation

Finalisation de projets majeurs aux Etats-Unis en 2025

Washington-on-the Brazos



Nouveau chapitre pour le lieu légendaire de l'héritage texan Washington-on-the Brazos, avec un musée totalement repensé pour une nouvelle expérience dynamique et immersive

Milken Center for Advancing the American Dream



Livraison du Milken Center for Advancing the American Dream et son exposition inaugurale *American Dream Experience*, qui offre un parcours immersif et narratif explorant les origines, évolutions et défis contemporains du rêve américain

Des ouvertures de musées emblématiques au Moyen-Orient

Grand Musée Egyptien



Inauguration du Grand Musée Egyptien, le plus grand et important musée pharaonique au monde, où Lord Cultural Resources a fourni un large éventail de services de projet

Al Ain Museum



Réouverture d'Al Ain Museum, le premier musée fondé aux Emirats Arabes Unis, où Museum Studio a repensé l'ensemble du musée pour une nouvelle génération, en intégrant les récentes fouilles archéologiques

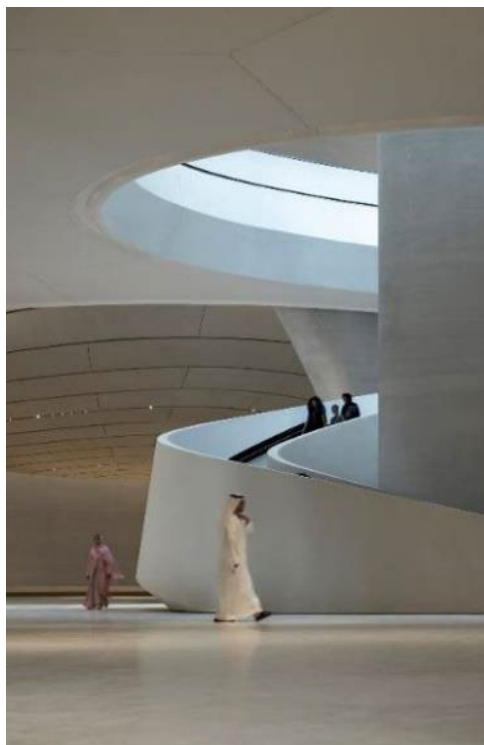
Ouverture du Zayed National Museum et du Natural History Museum à Abu Dhabi

Masterplanning du musée et design & gestion des boutiques du Zayed National Museum

Projet de Museum Studio Paris et Lord Cultural Resources illustrant toutes les opportunités de *cross-selling* du métier

Design & gestion des boutiques du Natural History Museum

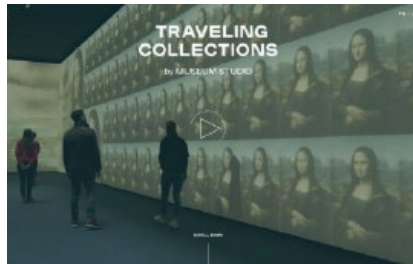
Projet de Museum Studio Paris, soulignant l'expertise et la reconnaissance de Museum Studio au Moyen-Orient



Gain de projets emblématiques et percée dans de nouveaux marchés

Museum Studio a remporté des projets majeurs et poursuit son expansion dans de nouvelles géographies

Itinérance de l'exposition
Meet Mona Lisa
au Hong-Kong Heritage Museum



Gain de deux projets
emblématiques en Inde

Mahatma Gandhi
Sabarmati Ashram Memorial



Prime Ministers' Museum
Pradhanmantri Sangrahalaya



Premier projet en Mongolie,
le Musée d'Histoire Naturelle



Projet du Andy Warhol
Museum
aux Etats-Unis



Projet du
Musée Océanographique
à Monaco



Projet du
Musée du Parti
Communiste
au Vietnam

Museum Studio

Très solide performance du métier, rythmée par l'avancement des projets

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation	
Chiffre d'affaires	147,1	140,1	+5,0%	+7,8 % à taux de change constant
<i>Croissance organique</i>			+3,9%	
EBITDA	19,5	21,8	-10,6%	
<i>en % du CA</i>	13,3%	15,6%		
Résultat opérationnel des activités	15,5	18,5	-16,2%	
<i>en % du CA</i>	10,5%	13,2%		

- **Carnet de commandes élevé à plus de 300 M€**, avec un **développement stratégique dans de nouveaux marchés internationaux** (Inde, Vietnam, Mongolie)
- **Livraison de projets emblématiques** en 2025 : 5 des 12 galeries de l'aile Est du projet National Air & Space Museum, Milken Center for Advancing the American Dream, Washington on the Brazos, Al Ain Museum, ouverture des boutiques du Zayed National Museum et du Natural History Museum
- **Chiffre d'affaires** en hausse de +5 % et de +7,8% à taux de change constant, malgré **le phasage de projet sur 2026**
- Maintien d'un **solide taux de marge opérationnelle de 10,5 %**, comparé à une base 2024 intégrant 3 M€ de ventes et profits exceptionnels

Mode & Savoir-faire





La Lainière de Picardie à Péronne, France

Chargeurs PCC Activités Mode

Un renforcement de la stratégie de référencements et d'innovation dans un contexte économique incertain



Promotion de l'expertise de Chargeurs PCC et de ses gammes avec le lancement **des Technical Seminars**



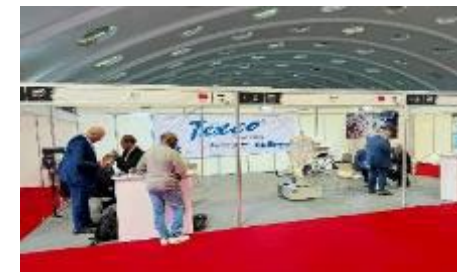
Lancement de VERSALIX, Entoilage de la collection Lainière Paris, offrant une solution hybride avec une élasticité exceptionnelle, une grande douceur et adaptabilité



Modernisation du site de Lainière de Picardie avec la finalisation de la mise en place **des nouvelles lignes de lavage et thermo-fixation** permettant un travail en continu et des économies d'énergie

Présence remarquée au Morocco International Manufacturing Trade Fair

Présentation de l'ensemble de la gamme à l'un des événements les plus importants dans l'industrie du textile en **Afrique du Nord**



Première collaboration stratégique avec Uniqlo

Chargeurs PCC – Activités Mode

Une année 2025 impactée par la bataille des droits de douane

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	170,4	189,9	-10,3%
<i>Croissance organique</i>			-7,5%
EBITDA	16,5	22,3	-26,0%
<i>en % du CA</i>	9,7%	11,7%	
Résultat opérationnel des activités	11,5	17,1	-32,7%
<i>en % du CA</i>	6,7%	9,0%	

- **Activité affectée par les incertitudes sur les droits de douane**, et l'attentisme du secteur du luxe en Europe
- **Adaptation progressive** du marché **à la nouvelle géographie des droits de douane américains**
- **Accélération de la stratégie de référencement et d'innovation**, pour renforcer la compétitivité et la différenciation produit
- **EBITDA** et **ROPA impactés par le retrait des ventes**, lié à la bataille des droits de douane



Planofil, Senfa Cilander

Activités Textiles Techniques Senfa Cilander

Une année de transformation et de réorganisation des activités de textiles techniques

Réorganisation des activités de textiles techniques à la suite de l'intégration de Cilander

Investissements et développements commerciaux dans les nouveaux marchés de croissance

Militaire



Marine



Architecture



Chargeurs PCC – Textiles techniques (*Senfa Cilander*)

Une année 2025 d'investissements structurants au service de la performance future

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	13,4	12,9	+3,9%
<i>Croissance organique</i>			-12,7%
EBITDA	-3,9	-1,9	
<i>en % du CA</i>	-29,1%	-14,7%	
Résultat opérationnel des activités	-5,8	-2,9	
<i>en % du CA</i>	-43,3%	-22,5%	

- **Transformation et réorganisation** des activités de textiles techniques
- **Forts investissements opérationnels, industriels et commerciaux** à la suite de l'intégration de Cilander pour :
 - ✓ Accélérer le **développement** dans les **marchés porteurs : défense, marine et architecture**
 - ✓ Se rapprocher des utilisateurs finaux
- **Impact transitoire des investissements** sur le ROPA pour **préparer la croissance future**



Champ de coton NATIVA™

Luxury Fibers

Poursuite de la forte demande des marques de mode pour les programmes NATIVA™

NATIVA



Les marques mettent de plus en plus en avant leur engagement avec les programmes NATIVA™ auprès de leurs clients

NATIVA™ poursuit le développement de ses partenariats et programmes NATIVA™

LVMH



ba&sh



Création du livre de formation NATIVA™ conçu pour les marques partenaires, pour proposer des outils de *storytelling*, des exemples marketing et une FAQ

Expansion du programme NATIVA™ pour le coton en Inde



Maje

NATIVA™ partenaire du "Cercle de Maje", une initiative de Maje dédiée à la circularité et à la traçabilité, illustrée par un court-métrage et une série photographique réalisés dans une ferme NATIVA™



Lancement NATIVA™ pour la laine d'Alpaga



Luxury Fibers

Nouvelle année de forte demande pour les programmes NATIVA™ et déploiement stratégique maîtrisé



<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	71,9	74,4	-3,4%
<i>Croissance organique</i>			-0,9%
EBITDA	1,2	1,2	+0,0%
<i>en % du CA</i>	1,7%	1,6%	
Résultat opérationnel des activités	0,7	0,7	+0,0%
<i>en % du CA</i>	1,0%	0,9%	

- **Demande très soutenue pour les programmes NATIVA™** portée par un **remarquable engagement client**
 - ✓ Volume de vente en croissance de plus de +28 %
- Volatilité persistante dans le marché traditionnel de la laine
- **Niveau de ROPA maintenu, en ligne avec le programme d'investissements réalisés** pour soutenir le déploiement des programmes NATIVA™
- Volonté de **faire changer le métier d'échelle** pour encore mieux servir les clients



Lancement de la Brosse Collector d'Altesse Studio à l'occasion de ses 150 ans

Personal Goods

Swaine accélère son expansion (1/2)

Une stratégie d'ouverture de boutiques et d'activation événementielle exclusive

Entrée historique chez Harrods et ouverture de la première boutique en Suisse au sein de l'Hôtel Palace à Montreux

Ouverture prochaine aux Etats-Unis et en France des premières boutiques à **Beverly Hills** et à **Paris**

Programme d'événements exclusifs dans des environnements prestigieux à Monaco et St. Moritz avec des présentations privées (*trunk shows*) à une clientèle ultra sélective



Swaine accélère son expansion (2/2)

Célébration des 275 ans de la maison

Campagne visuelle magistrale pour célébrer les 275 ans
d'élégance britannique diffusée dans la presse internationale

Une exposition éphémère dans l'écrin de New Bond Street
accueillant antiquités rares et pièces iconiques de la maison



Reconnaissance et accélération du savoir-faire « Made in UK »

Recrutement et formation de nouveaux artisans
pour accompagner la demande croissante de produits *made in UK*

Extension de l'offre produits
dans l'ensemble des catégories



Nouvelle impulsion digitale

avec une refonte du site internet et renforcement des campagnes en *paid media*



Swaine remporte le prestigieux prix Walpole du luxe et de l'excellence artisanale,

lors des *British Luxury Awards 2025*, la plus haute distinction du secteur du luxe au Royaume-Uni



Reconnaissance de la créativité de Cambridge Satchel et poursuite de l'expansion internationale

Un talent reconnu pour créer des collaborations emblématiques avec le prix du *Licensing Award 2025*



- La collection capsule Miffy x Cambridge Satchel remporte le *Licensing Award 2025* dans la catégorie Best Licensed Adult Apparel or Accessories Range
- Nouvelles collaborations avec *Swizzels Love Hearts* et second volet de la collection *Wicked*
- Lancement de la *Cambridge Satchel Universities Collection*, en collaboration avec Harvard et Columbia et reprenant les codes de la *Ivy League*

Poursuite du développement *retail* soutenu de la marque



- Ouverture de 4 nouvelles boutiques :
 - ✓ Windsor
 - ✓ Édimbourg
 - ✓ Bath
 - ✓ Paris Le Marais
- Succès de la nouvelle collection été
- En 2026, poursuite de l'ouverture de nouveaux points de vente avec une nouvelle génération de cuirs souples pour la ligne *core*

Grand succès commercial d'Altesse Studio et célébration de ses 150 ans

Très forte dynamique commerciale reflétant le succès de son positionnement en France et à l'international

- Poursuite de l'expansion du développement commercial
- Montée en cadence réussie de la production pour satisfaire la demande
- Succès de la nouvelle brosse pour le corps
- Lancement d'une Brosse Collector « 1875 » à l'occasion du 150^{ème} anniversaire d'Altesse Studio



Personal Goods

Une année de succès commercial, d'excellence reconnue et d'investissements stratégiques



<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	15,9	13,6	+16,9%
<i>Croissance organique</i>			+17,2%
EBITDA	-2,9	-2,7	
<i>en % du CA</i>	-18,2%	-19,9%	
Résultat opérationnel des activités	-7,3	-6,8	
<i>en % du CA</i>	-45,9%	-50,0%	

- **Performance commerciale remarquable des trois maisons** avec un chiffre d'affaires en croissance organique de +17,2 %, porté par des **dynamiques commerciales très solides** et une **exécution rigoureuse**
- **Reconnaissance institutionnelle forte**, illustrée par l'**obtention de plusieurs prix d'excellence** consacrant le savoir-faire et l'exigence artisanale des maisons
- **ROPA en ligne avec le programme d'investissements**, traduisant les ouvertures de boutiques, le développement des lignes produits et le renforcement des capacités de production.

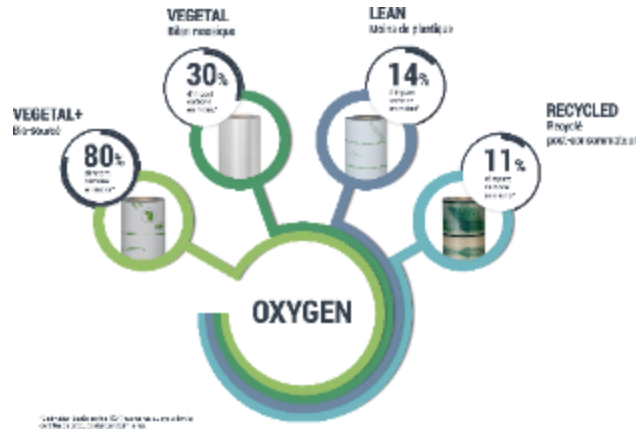
Matériaux Innovants



Film de protection Novacel

Novacel accélère ses innovations et renforce ses développements commerciaux

Innovations produits



- ✓ Déploiement de **VERSATIS**, offre « film + machine » polyvalente pour métaux prélaqués
- ✓ Élargissement des gammes éco-conçues **OXYGEN** (biosourcé, recyclé)

Développements commerciaux



- ✓ **Inde** : ouverture d'un centre de distribution local au 1er semestre 2026
- ✓ **Moyen-Orient** : renforcement via distributeurs
- ✓ **Lancement de la marque « Main Tape »**, proposition prix plus accessible pour reconquérir la Chine et les nouveaux marchés du Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	293,7	297,2	-1,2%
<i>Croissance organique</i>			+0,1%
EBITDA	27,7	27,1	+2,2%
<i>en % du CA</i>	9,4%	9,1%	
Résultat opérationnel des activités	17,9	17,4	+2,9%
<i>en % du CA</i>	6,1%	5,9%	

- **Solide dynamique commerciale** dans un contexte de parités de change défavorables, avec une **forte accélération du chiffre d'affaires au S2 2025 (+5.0 % en données organiques** par rapport au S2 2024) et des prises de commandes en forte hausse
- Renforcement du positionnement dans les marchés porteurs et les produits techniques et premium
- **Très solide performance opérationnelle** sur une base de comparaison élevée et dans un contexte de bataille des droits de douane, dont les impacts ont été neutralisés par la **hausse des prix** et l'**amélioration de la productivité**
 - ✓ **Amélioration des taux de marge d'Ebitda et de marge opérationnelle**, malgré un chiffre d'affaires impacté par la bataille des droits de douane et des changes
- **Accélération des investissements structurants pour préparer la croissance future**, avec notamment la réorganisation et simplification des activités aux Etats-Unis



Campagne Swaine

3

Revue patrimoniale et financière

Jérôme Angin Directeur Financier Groupe

2025 : une année de transition combinant une pression conjoncturelle dans le textile liée à la bataille des droits de douane et des investissements structurants pour préparer la croissance future

Données présentées avant reclassement de Novacel comme activité non poursuivie

en millions d'euros	2025	2024	Var.
Chiffre d'affaires	713,4	729,6	-2,2%
Marge brute	193,1	206,8	-6,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,1%</i>	<i>28,3%</i>	
EBITDA	52,3	65,0	-19,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,3%</i>	<i>8,9%</i>	
Résultat opérationnel des activités	25,0	39,3	-36,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,5%</i>	<i>5,4%</i>	
Amortissement des PPA ⁽¹⁾	-3,0	-3,6	
Autres produits et charges opérationnels	-14,5	2,9	
Résultat d'exploitation	7,5	38,6	
Résultat financier	-28,3	-31,3	
Impôts	-6,2	2,4	
Résultat net part du Groupe	-26,5	7,3	
Résultat consolidé net part du Groupe⁽²⁾	-24,0	7,3	

① Un **chiffre d'affaires stable** hors effet de change, malgré l'attentisme des clients de Chargeurs PCC lié à la bataille des droits de douane

② EBITDA et ROPA impactés par l'attentisme des clients de Chargeurs PCC en Asie et en Europe, par les investissements opérationnels réalisés chez Senfa Cilander pour préparer la croissance future et les frais centraux pour supporter l'évolution du portefeuille d'actifs

③ Autres produits et charges pour réorganiser les sites industriels et les organisations

④ Début de la baisse des charges financières

⑤ Charges d'impôt dans les géographies bénéficiaires, charge exceptionnelle d'impôt et moindre activation de déficits fiscaux

⑥ Résultat net impacté par le niveau des charges financières précession Novacel et par c.15 M€ d'investissements opérationnels structurants, engagés pour préparer la croissance future et dont les bénéfices sont attendus à partir de 2026

Des flux de trésorerie opérationnels préservés grâce à une stricte gestion du BFR

<i>en millions d'euros</i>	2025	2024
EBITDA des activités poursuivies et non poursuivies	52,3	65,0
<i>Non récurrent - cash</i>	-6,3	-11,4
<i>Frais financiers - cash</i>	-28,9	-26,4
<i>Impôts - cash</i>	-7,0	-5,4
<i>Autres</i>	-7,4	-7,0
Marge brute d'autofinancement	2,7	14,8
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité	18,9	28,8
Flux de trésorerie opérationnels	21,6	43,6
Acquisition d'actifs corporels et incorporels, nette de cessions	-29,6	-13,8
Acquisition de filiales, nette de trésorerie acquise	-2,5	-10,3
Dividendes versés en numéraire	-2,9	-
Autres	-16,9	-6,6
Variation de la dette (-) / trésorerie (+) nette	-30,3	12,9
Variation de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-10,9	1,8
Dette (-) / Trésorerie (+) nette à l'ouverture	-236,4	-251,1
Dette (-) / Trésorerie (+) nette à la clôture	-277,5	-236,4

- ① Une MBA impactée par la baisse de l'EBITDA lié à l'attente des clients de Chargeurs PCC et des investissements opérationnels structurants réalisés en 2025
- ② Poursuite de la baisse du BFR
- ③ Acquisition de l'Institut Beau Cèdre et investissements industriels réalisés chez Novacel aux USA et en France
- ④ Acquisition majoritaire de Lord Cultural Resources
- ⑤ Fort impact négatif des variations de change, principalement lié à la parité EUR/USD

Une nouvelle capacité de déploiement stratégique attendue dans les prochains mois post cession de Novacel

Données présentées avant reclassement de Novacel comme activité non poursuivie

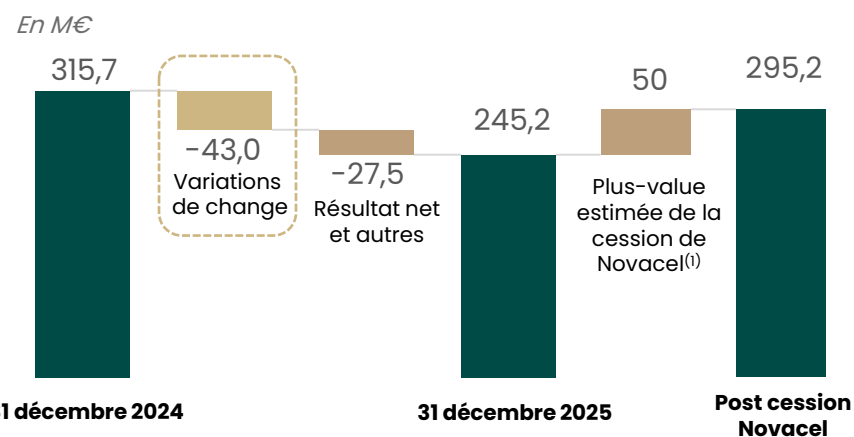
77,5 M€

Dette financière nette post-cession⁽¹⁾

Des capitaux propres renforcés post-cession

en millions d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	301,7	320,2
Immobilisations corporelles	157,6	147,0
Mises en équivalence	5,0	5,3
Autres actifs et passifs nets	20,0	35,7
BFR	38,2	54,2
Total des capitaux employés	522,5	562,4
Capitaux propres Groupe	245,2	315,7
Dette financière nette	-277,5	-236,4

Une plus-value de cession attendue de c. 50 M€⁽¹⁾



Succès des refinancements long terme de la dette et réduction de la surliquidité

Près de 200 millions d'euros refinancés depuis fin 2024

<i>en millions d'euros et années</i>	31/12/2025	Maturité moyenne	31/12/2024	Maturité moyenne
Lignes de financement tirées	414,6	3,2	379,1	3,2
Lignes de financement non tirées	8,0	5	91,0	1,4
Total financements	422,6	3,2	470,1	2,8
Ressources financières disponibles (trésorerie + lignes non tirées)	119,6		212,9	

- Refinancement de près de 200 M€ depuis fin 2024 assortis de conditions financières compétitives
- Allongement de la maturité moyenne de plus d'un an
- Réduction de la surliquidité en anticipation de la cession de Novacel

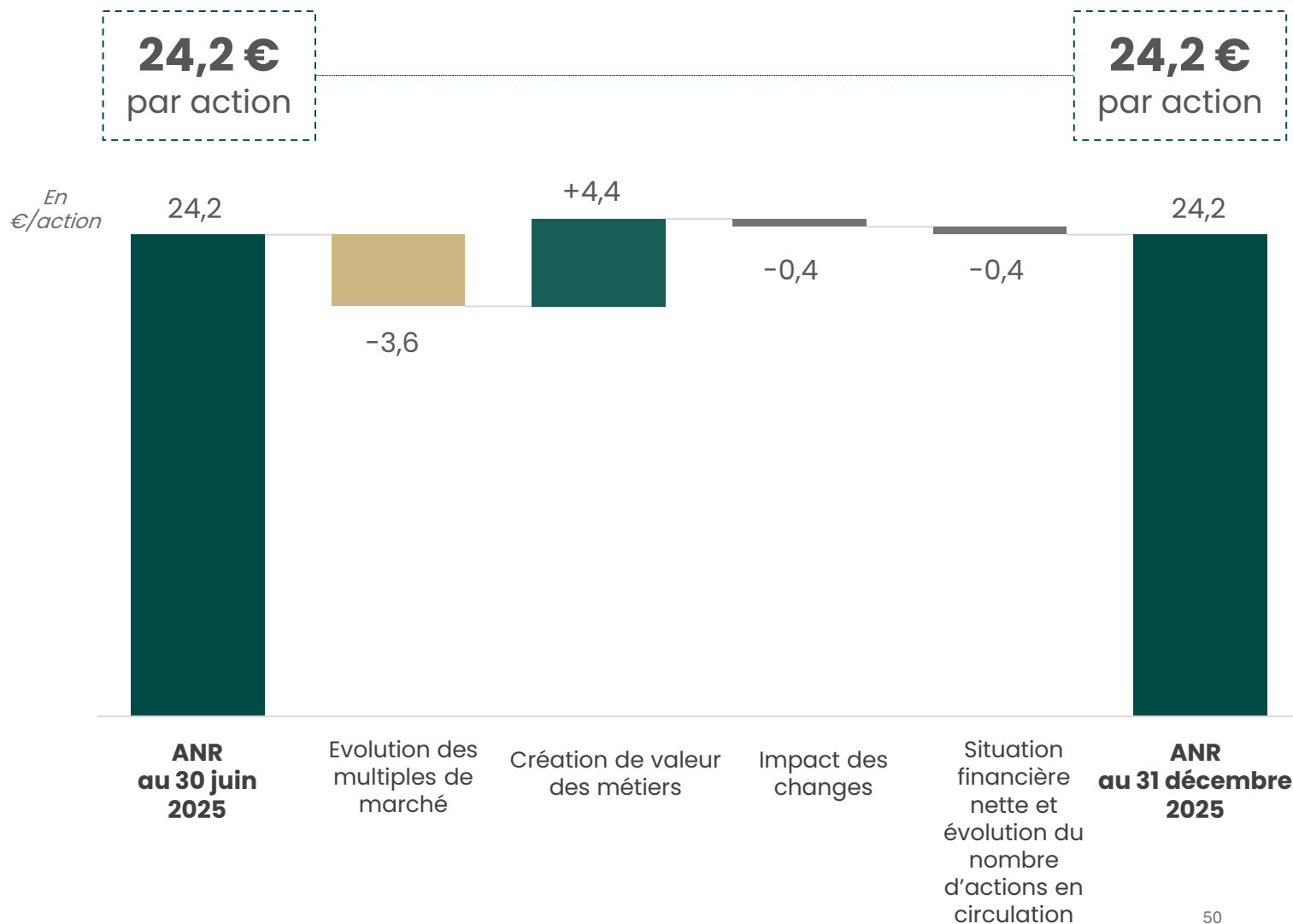
Evolution de l'actif net réévalué au 31 décembre 2025

Actif net réévalué

585 M€

Facteurs déterminants de la valorisation en 2025

- + création de valeur des métiers
- évolution des multiples de marché
- impact des changes





4

RSE

Joëlle Fabre-Hoffmeister

Directrice Générale Adjointe

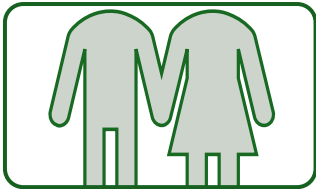
Organisations, Talents et Transformation
durable

Durabilité : une trajectoire ambitieuse et claire pour tous, un suivi des performances renforcé



Préserver l'environnement

- Agir face au changement climatique
- Réduire les pressions sur la biodiversité



Développer le capital humain

- Protéger la santé sécurité de tous
- Favoriser l'inclusion

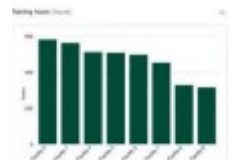


Promouvoir l'éthique des affaires

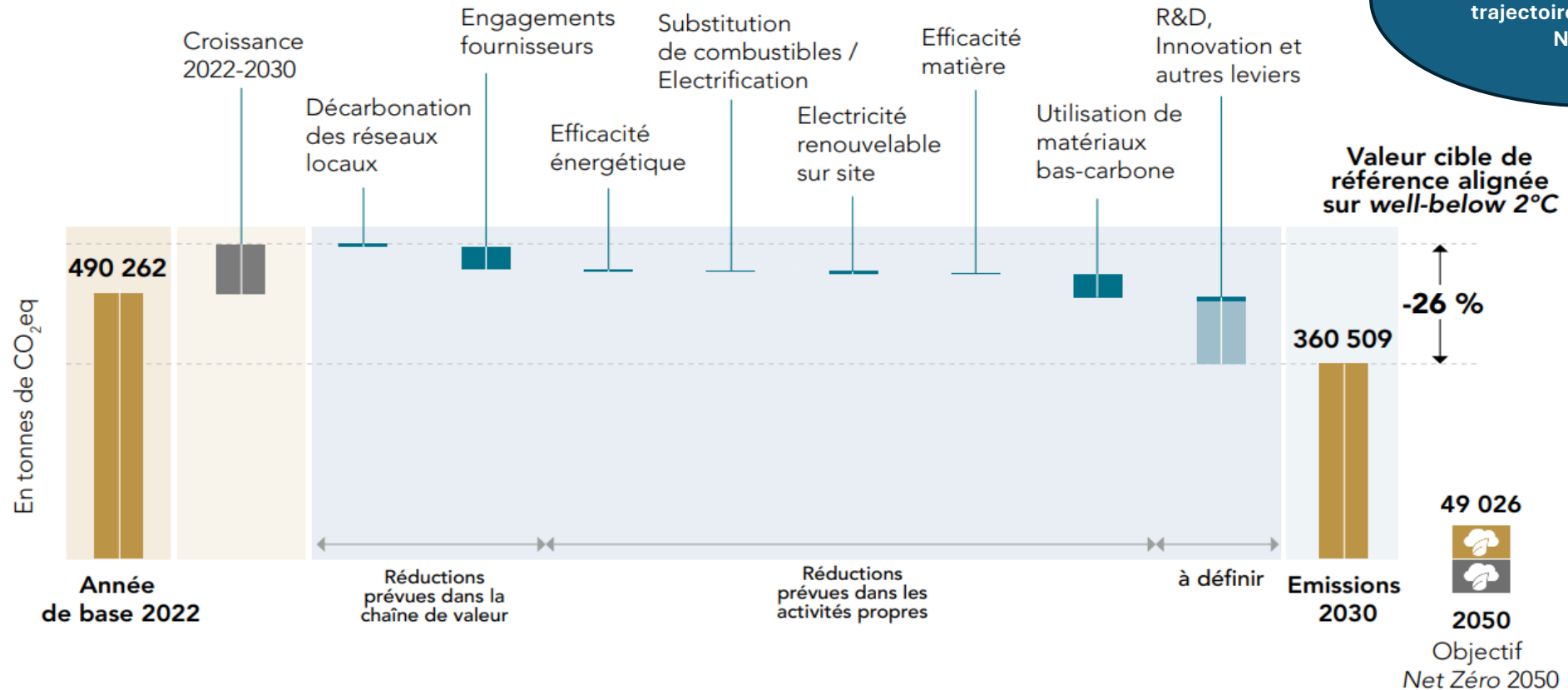
- Agir en partenaire responsable avec les parties prenantes



SWEEP



Trajectoire climatique avec les leviers quantifiés à date



Une actualisation sera faite en 2026 pour recalculer la trajectoire post sortie de Novacel

Atteindre une réduction de -26 % signifie :

- Réduire de 42 % les émissions liées à l'énergie (scope 1 et 2) ;
- Réduire de 25 % les autres émissions (scope 3), provenant principalement des biens et services achetés.

Notre démarche continue de progrès conforme à une vision scientifique

- Compagnie Chargeurs Invest s'inscrit dans l'ambition d'une réduction des émissions de CO₂ inspirée des principes scientifiques SBTi *Well Below 2°C*
- L'attention des parties prenantes est attirée sur le fait que, compte tenu du fort profil de croissance des actifs consolidés du Groupe, **l'intensité des réductions de court terme impliquerait une diminution de 26 % des émissions de GES d'ici à 2030**
- En l'état des technologies et modèles économiques viables disponibles, **les initiatives efficaces économiquement et environnementalement identifiées avec les plateformes métiers peuvent représenter un maximum de 10 à 13 % de réduction à cet horizon**, c'est-à-dire près de la moitié du chemin supposé par la trajectoire, hors croissance et acquisitions
- Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de réduction continue de ses émissions, la Compagnie Chargeurs Invest mènera année après année la revue des initiatives viables à même de venir compléter l'autre moitié de baisse des émissions sous réserve de la disponibilité et du caractère adéquat des leviers identifiables

Des résultats 2025 audités en matière de durabilité, au service de la performance et de la transparence

ENGAGEMENTS	PRIORITÉS	INDICATEUR-CLE DE PERFORMANCE Périmètre Groupe (sauf mention explicite)	CIBLES 2030	Résultat 2024	Objectif 2025	Résultat 2025	Objectif 2026	
Préserver l'environnement naturel	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Agir face au changement climatique	Emissions de CO ₂ eq des scopes 1 & 2, versus 2022	- 42 %	- 3 %	- 11 %	- 3 %	- 16 %
			Emissions de CO ₂ eq des scopes 3 versus 2022	- 25 %	- 2 %	- 7 %	- 11 %	- 10 %
	15 VIE TERRESTRE	Réduire les risques pour la biodiversité	Quantité d'eau prélevée, versus 2022	- 30 %	- 16 %	- 10 %	- 15 %	- 14 %
			Quantité de substances préoccupantes et très préoccupantes achetées en kg (périmètre restreint)	TBD	NA	NA	330 846	TBD
Développer le capital humain	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Protéger la santé et la sécurité de tous	Taux de fréquence des accidents du travail	0	5,21	4,17	9,59	≤ 5,76
			Taux de couverture sociale des collaborateurs	80 %	NA	72 %	98 %	80 %
	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Favoriser l'inclusion	Ratio de femmes parmi le top 50 des cadres dirigeants	40 %	24 %	35 %	28 %	35 %
			Ratio d'heures de formation par collaborateur (moyenne)	22	15	17	14	17
			Taux moyen d'engagement des collaborateurs	80 %	NA	67 %	71 %	72 %
Promouvoir l'éthique des affaires	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Agir en partenaire responsable avec les parties prenantes	Part du Chiffre d'Affaires réalisée avec des solutions plus durables pour les clients	TBD	31,4 %	NA	28 %	TBD
			Part des fournisseurs stratégiques engagés pour le climat versus 2024 (périmètre restreint)	30 %	4 %	10 %	14 %	14 %
	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Ratio des fournisseurs stratégiques audités ou évalués (périmètre restreint)	80 %	54 %	70 %	76 %	80 %	
		Part des sites de production >50 salariés certifiés selon au moins 3 normes Qualité Sécurité, Environnement	70 %	44 %	50 %	33 %	50 %	



5

Rapport des Commissaires aux Comptes



6

Questions & Réponses

Résolution 8 *(amendée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2026)*

Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s)



- ❖ Nommer M. Pierre Rambaldi en qualité d'Administrateur indépendant pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.



- ❖ Nommer M. Augustin de Romanet en qualité d'Administrateur indépendant pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.

Résolution 8 *(amendée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2026)*

Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s)

Huitième résolution ***(Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s))***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer :

- Monsieur Augustin de Romanet, et*
- Monsieur Pierre Rambaldi,*

en qualité d'Administrateurs indépendants et ce pour une durée de trois années, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2029, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Monsieur Augustin de Romanet et Monsieur Pierre Rambaldi ont d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui leur est confié et n'exercer aucune fonction, ni n'être frappés d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Présentation de Monsieur Augustin de Romanet



Monsieur Augustin de Romanet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Diderot). Il a exercé des responsabilités au sein de plusieurs cabinets ministériels et à la Présidence de la République entre 2002 et 2006. Il rejoint ensuite le secteur financier comme directeur financier adjoint du Crédit Agricole SA, avant de diriger la Caisse des dépôts et consignations de 2007 à 2012. Il a été président-directeur général du groupe ADP de 2012 à 2025. Il est Président d'honneur du Groupe ADP depuis juin 2025. En juin 2025, il rejoint le cabinet Eight Advisory en tant que conseiller de la direction générale et en octobre 2025, il devient administrateur d'Edenred.

Mandats :

- ❖ **Président** : La Vareille Conseil SAS
- ❖ **Président du Conseil d'administration** : Paris EUROPLACE association, Cercle Turgot association, Association ERDA (regroupe Chœur Accentus et l'orchestre Insula Orchestra)
- ❖ **Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité de développement durable** : SCOR SE
- ❖ **Administrateur** : EDENRED SE, Fonds Institut pour l'Innovation Économique et Sociale, association Alliance pour l'éducation – United Way
- ❖ **Administrateur indépendant** : Qualium Investissement SAS
- ❖ **Membre du Conseil de surveillance** : Le Cercle des économistes SAS



7

Ordre du jour

Michaël Fribourg
Président-Directeur Général

Résolutions à titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
4. Option pour le paiement d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2026 en actions ;
5. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
6. Ratification de la cooptation de Madame Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice ;
7. Renouvellement du mandat de Madame Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice ;
8. Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s) ;
9. Renouvellement du mandat de Madame Alexandra Rocca en qualité d'Administratrice indépendante ;
10. Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général de la Société ;
11. Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs de la Société ;
12. Approbation des informations visées à l'article L. 22-10-9-I du Code de commerce ;
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président-Directeur Général en raison de son mandat ;
14. Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ;

Résolutions à titre extraordinaire

15. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions ;
16. Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la Société, dans la limite de 10% du capital ;
17. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet (i) de procéder, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société, et/ou (ii) de procéder à l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres ;
18. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société, dans le cadre d'offre(s) au public autres que celles visées à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier ;
19. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société par offre au public visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier ;
20. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société au profit de catégories de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce ;
21. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société, au profit d'une ou plusieurs personne(s) nommément désignée(s) conformément aux articles L. 225-138 et L. 22-10-52-1 du Code de commerce ;

Résolutions à titre extraordinaire

22. Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société ;
23. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération de titres apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société ;
24. Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'autres sociétés ;
25. Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit de bénéficiaires à déterminer parmi les membres du personnel salarié et les dirigeants mandataires sociaux, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
26. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à une ou plusieurs augmentations du capital social réservées aux salariés ;
27. Limitation globale du montant des augmentations du capital de la Société susceptibles d'être effectuées en vertu des dix-septième à vingt-quatrième et de la vingt-sixième résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
28. Pouvoirs en vue des formalités.



8

Projet de résolutions

Michaël Fribourg
Président-Directeur Général

Résolution 1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Perte de l'exercice : **139 403 215,46 €**

Résolution 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Perte de l'exercice : **24 millions d'euros**

Résolution 3

Affectation du résultat de l'exercice 2025

- ❖ **Affectation de la perte de l'exercice (139 403 215,46 euros) :**
 - « Report à nouveau » : 97 195 581,88 euros

- ❖ **Au résultat de ce qui précède :**
 - « Report à nouveau » : - 42 207 633,59 euros

Résolution 4

Option pour le paiement d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2026 en actions

- ❖ Totalité de l'acompte sur dividende.
- ❖ Prix d'émission fixé par le Conseil et égal au minimum à 90 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse ayant précédé le jour de la décision de la mise en distribution de l'acompte sur dividende, diminuée du montant net de l'acompte sur dividende.
- ❖ Jouissance immédiate : assimilation aux autres actions dès leur émission.

Résolution 5

Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

- ❖ Adopter les conclusions du rapport des Commissaires aux Comptes.
- ❖ Convention réglementée nouvelle au titre de l'exercice 2025:
 - Bail de sous-location commerciale entre Compagnie Chargeurs Invest S.A. (locataire) et Compagnie Immobilière Transcontinentale 2 (bailleur), relatif aux bureaux situés 9 rue Kepler à Paris (16ème).

Résolution 6

Ratification de la cooptation de Madame Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice

Nomination par cooptation de Mme Carla Bruni-Sarkozy lors du Conseil d'Administration du 25 juillet 2025.

- ❖ Ratification de la cooptation de Mme Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2025.

Résolution 7

Renouvellement du mandat de Madame Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice

- ❖ Renouvellement du mandat d'Administratrice de Mme Carla Bruni-Sarkozy pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.

Résolution 8 *(amendée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2026)*

Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s)



- ❖ Nommer M. Pierre Rambaldi en qualité d'Administrateur indépendant pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.



- ❖ Nommer M. Augustin de Romanet en qualité d'Administrateur indépendant pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.

Résolution 8 *(amendée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2026)*

Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s)

Huitième résolution ***(Nomination de nouveaux Administrateur(s) indépendant(s))***

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer :

- Monsieur Augustin de Romanet, et*
- Monsieur Pierre Rambaldi,*

en qualité d'Administrateurs indépendants et ce pour une durée de trois années, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2029, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Monsieur Augustin de Romanet et Monsieur Pierre Rambaldi ont d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui leur est confié et n'exercer aucune fonction, ni n'être frappés d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Présentation de Monsieur Augustin de Romanet



Monsieur Augustin de Romanet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Diderot). Il a exercé des responsabilités au sein de plusieurs cabinets ministériels et à la Présidence de la République entre 2002 et 2006. Il rejoint ensuite le secteur financier comme directeur financier adjoint du Crédit Agricole SA, avant de diriger la Caisse des dépôts et consignations de 2007 à 2012. Il a été président-directeur général du groupe ADP de 2012 à 2025. Il est Président d'honneur du Groupe ADP depuis juin 2025. En juin 2025, il rejoint le cabinet Eight Advisory en tant que conseiller de la direction générale et en octobre 2025, il devient administrateur d'Edenred.

Mandats :

- ❖ **Président** : La Vareille Conseil SAS
- ❖ **Président du Conseil d'administration** : Paris EUROPLACE association, Cercle Turgot association, Association ERDA (regroupe Chœur Accentus et l'orchestre Insula Orchestra)
- ❖ **Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité de développement durable** : SCOR SE
- ❖ **Administrateur** : EDENRED SE, Fonds Institut pour l'Innovation Économique et Sociale, association Alliance pour l'éducation – United Way
- ❖ **Administrateur indépendant** : Qualium Investissement SAS
- ❖ **Membre du Conseil de surveillance** : Le Cercle des économistes SAS

Résolution 9

Renouvellement du mandat de Madame Alexandra Rocca en qualité d'Administratrice indépendante

- ❖ Renouvellement du mandat d'Administratrice indépendante de Mme Alexandra Rocca pour une durée de trois années ;
- ❖ Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 2028.

Résolution 10

Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général de la Société (vote *ex ante*)

Approuver la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2026.

Résolution 11

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs de la Société (vote *ex ante*)

Approuver la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2026.

Résolution 12

Approbation des informations visées à l'article L. 22-10-9-I du Code de commerce (vote *ex post*)

Approuver les informations visées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2025.

Résolution 13

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex post*)

Approuver la rémunération fixe, variable et exceptionnelle versée ou due au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2025.

Résolution 14

Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Autoriser le Conseil d'Administration à intervenir sur les actions de la Société afin que la Société puisse racheter ses actions :

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Limite maximum de 10 % du capital ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 18 mois ;
- ❖ Prix maximum d'achat : 30 euros/action ;
- ❖ Renouvellement de la 15^e résolution de l'Assemblée Générale du 9 avril 2025.

Résolution 15

Délégation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes, par voie de diminution de la valeur nominale des actions.

- ❖ Montant total maximum : 100 000 000 € ;
- ❖ Montant nominal minimum de chaque action : 0,20 € ;
- ❖ Affectation du montant correspondant à l'écart entre l'ancienne et la nouvelle valeur nominale des actions : compte « Autres réserves » dont la Société aura la libre disposition ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 18 mois.

Résolution 16

Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions rachetées par la Société, dans la limite de 10% du capital

- ❖ Limite maximum de 10% du capital par période de 24 mois ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 16^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 17

Délégation donnée au Conseil à l'effet (i) de procéder, avec maintien du DPS, à l'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital, et/ou (ii) de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : \leq 50% du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le plafond global des augmentations de capital (\leq 50% du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 17^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 18

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder, avec suppression du DPS, à une augmentation du capital, dans le cadre d'offre(s) au public autres que celles visées à l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : $\leq 10\%$ du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le plafond global des augmentations de capital ($\leq 50\%$ du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Prix d'émission fixé librement par le Conseil d'Administration ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 18^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 19

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder, avec suppression du DPS, à une augmentation de capital par offre au public visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : $\leq 10\%$ du capital social ;
- ❖ Limite maximum de 10 % du montant du capital par période de 12 mois ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur (i) le plafond global des augmentations de capital ($\leq 50\%$ du capital social) et, (ii) le sous-plafond global ($\leq 10\%$ du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Prix d'émission fixé librement par le Conseil d'Administration ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;

Résolution 20

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder, avec suppression du DPS, à une augmentation de capital « réservée » à des catégories de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : $\leq 10\%$ du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le plafond global des augmentations de capital ($\leq 50\%$ du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Prix d'émission fixé librement par le Conseil d'Administration ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 18 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 20^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 21

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder, avec suppression du DPS, à une augmentation de capital « réservée » à une ou plusieurs personne(s) nommément désignée(s) conformément aux articles L. 225-138 et L. 22-10-52-1 du Code de commerce

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : \leq 10% du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le plafond global des augmentations de capital (\leq 50% du capital social) ;
- ❖ Personnes désignées : désignation par le Conseil d'Administration de la ou des personnes ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Prix d'émission des actions ordinaires émises par la Société fixé par le Conseil d'Administration ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 18 mois.

Résolution 22

Autorisation donnée au Conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission, avec ou sans DPS, de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès au capital de la Société

- ❖ Application pour la délégation consentie à la 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, et 21^e résolution ;
- ❖ Prix d'émission égal au prix de l'émission initiale ;
- ❖ Limitation à 15% de l'émission initiale. ;
- ❖ Pour une durée de 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 21^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 23

Délégation donnée au Conseil l'effet de procéder à une augmentation de capital par offre public d'échange, avec suppression du DPS

- ❖ Délégation non utilisable en période d'offre publique ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : \leq 10% du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le sous-plafond global (\leq 10% du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 23^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 24

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder à une augmentation de capital par apport en nature, avec suppression du DPS

- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : \leq 10% du capital social ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le sous-plafond global (\leq 10% du capital social) ;
- ❖ Montant nominal maximum des titres de créances pouvant être émis en application de cette résolution : 300M€ ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 24^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 25

Autorisation donnée au Conseil en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit de bénéficiaires à déterminer parmi les membres du personnel salarié et les dirigeants mandataires sociaux, avec suppression du DPS

- ❖ Limitation : 1% du capital ;
- ❖ Période d'acquisition d'au moins 1 an et période cumulée d'acquisition et de conservation d'au moins 2 ans ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 25^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 26

Délégation donnée au Conseil à l'effet de procéder, avec suppression du DPS, à une ou plusieurs augmentations du capital social réservées aux salariés

- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : 200 000 € ;
- ❖ Imputation du montant de chaque augmentation de capital décidée en application de cette résolution sur le plafond global des augmentations de capital ($\leq 50\%$ du capital social) ;
- ❖ Durée de l'autorisation : 26 mois ;
- ❖ Renouvellement de la 26^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 27

Limitation globale du montant des augmentations du capital de la Société susceptibles d'être effectuées en vertu des 17^e à 24^e et de la 26^e résolutions soumises à l'Assemblée Générale

- ❖ Application cumulative pour les délégations consenties de la 17^e résolution à la 24^e résolution et à la 26^e résolution ;
- ❖ Montant nominal total des augmentations de capital pouvant être décidées en application de cette résolution : $\leq 50\%$ du capital social ;
- ❖ Renouvellement de la 27^e résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2024.

Résolution 28

Pouvoirs en vue des formalités

Donner tous pouvoirs afin de réaliser les formalités liées aux résolutions susvisées.



**COMPAGNIE
CHARGEURS
INVEST**